



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 juin 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 23 juin 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2527 (2020) du Conseil de sécurité, adoptée le 22 juin 2020 au titre de la question « La situation en Somalie ». La résolution a été adoptée conformément à la procédure de vote énoncée dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020 (S/2020/253), procédure qui a été arrêtée en raison de la situation exceptionnelle résultant de la pandémie de maladie à coronavirus.

Conformément à cette procédure, je vous fais tenir ci-joint une copie des documents suivants :

- Ma lettre datée du 19 juin 2020, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité, dans laquelle je mets aux voix le projet de résolution portant la cote S/2020/562 (voir annexe I et pièce jointe) ;
- Les lettres reçues des membres du Conseil de sécurité, dans lesquelles ils communiquent la position de leur pays sur le projet de résolution (voir annexes II à XVI) ;

La présente lettre, accompagnée de ses annexes, sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**



Annexe I

Lettre datée du 19 juin 2020, adressée aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

[Original : anglais et français]

Conformément à la procédure dont sont convenus les membres du Conseil de sécurité compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, et comme décrit dans la lettre datée du 27 mars 2020, adressée à tous les membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/253), j'appelle votre attention sur ce qui suit.

Les membres du Conseil ont débattu d'un projet de résolution, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie ». Ce projet de résolution (voir le document ci-joint portant la cote S/2020/562) a été mis en bleu.

En ma qualité de Président du Conseil de sécurité, je mets maintenant aux voix le projet de résolution susmentionné. La période de vote de 24 heures non prorogeable commencera à 15 heures, le vendredi 19 juin 2020. La période de vote non prorogeable de 24 heures expirera à 15 heures, le lundi 22 juin 2020.

Je vous prie de bien vouloir indiquer votre vote (pour, contre ou abstention) sur le projet de résolution et, le cas échéant, votre explication de vote en envoyant par voie électronique, dans le délai de 24 heures non prorogeable précisé ci-dessus, une lettre signée du (de la) Représentant(e) permanent(e) ou du (de la) Chargé(e) d'affaires par intérim à la Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité (egian@un.org).

J'ai l'intention d'envoyer, dans les trois heures suivant la fin de la période de vote de 24 heures, une lettre faisant état du résultat du vote. Je compte aussi réunir par visioconférence le Conseil de sécurité pour annoncer le résultat du vote, peu après la fin de la période de vote, dans l'après-midi du lundi 22 juin 2020.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Nicolas **de Rivière**

Pièce jointe

Nations Unies

S/2020/562

**Conseil de sécurité**

Provisoire
22 juin 2020
Français
Original : anglais

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord :
projet de résolution**

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant toutes ses résolutions antérieures, toutes les déclarations de sa présidence et toutes ses déclarations à la presse concernant la situation en Somalie, et *soulignant* qu'il importe de s'y conformer pleinement,

Réaffirmant également son attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'indépendance politique et à l'unité de la Somalie,

Soulignant le rôle essentiel que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) en aidant le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération par ses conseils stratégiques, ses bons offices, ses activités de renforcement des capacités et son action de coordination de l'appui apporté par les partenaires internationaux, et *soulignant* que le mandat de la MANUSOM complète celui de la Mission de l'Union africaine en Somalie, celui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, celui de l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie et l'appui fourni par d'autres partenaires internationaux,

1. *Décide* de proroger jusqu'au 31 août 2020 le mandat de la MANUSOM, tel qu'il est défini au paragraphe 1 de sa résolution 2158 (2014), et *décide également* que la MANUSOM doit continuer d'exécuter son mandat conformément à la résolution 2461 (2019) ;

2. *Prie* le Secrétaire général de continuer à le tenir régulièrement informé de l'application de la présente résolution, de la situation sur le terrain et des progrès faits dans la réalisation des principaux objectifs politiques de référence, en lui rendant compte oralement ainsi qu'au moyen de rapports écrits tous les 90 jours, comme le prévoit la résolution 2461 (2019), le prochain rapport devant lui être présenté le 13 août 2020 au plus tard ;

3. *Décide* de rester saisi de la question.

Annexe II

Lettre datée du 19 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me réfère à la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 19 juin 2020, relative au projet de résolution portant sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (S/2020/562).

Conformément à la procédure établie pour l'adoption des résolutions compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, j'ai le plaisir d'indiquer que la Belgique vote pour le projet de résolution. À ce stade, ma délégation n'a pas l'intention de faire d'explication de vote.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Belgique auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Marc **Pecsteen de Buytsverve**

Annexe III**Lettre datée du 19 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe du ferme concours apporté pour faciliter le processus de vote.

J'ai le plaisir de vous informer que la Chine vote pour le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour la prorogation du mandat la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (S/2020/562).

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République populaire de Chine auprès
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Zhang Jun**

Annexe IV

Lettre datée du 19 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Je me réfère à la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 19 juin 2020, concernant le projet de résolution S/2020/562, portant sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie.

Sur instruction de mon gouvernement, la République dominicaine vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,
Envoyé spécial de la République dominicaine
auprès du Conseil de sécurité
(*Signé*) José **Singer Weisinger**

Annexe V**Lettre datée du 19 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'informer le Conseil que, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, ma délégation vote pour le projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (S/2020/562).

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Estonie auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Sven Jürgenson**

Annexe VI

Lettre datée du 22 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je me réfère à notre lettre du 19 juin appelant les membres du Conseil au vote sur le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, portant sur le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, mis en bleu sous la cote S/2020/562.

La France vote pour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la France auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**

Annexe VII**Lettre datée du 22 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 19 juin 2020, par laquelle vous engagez une procédure de vote par écrit, conformément à l'accord conclu entre les membres du Conseil de sécurité.

Le vote de la République fédérale d'Allemagne sur le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, portant sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et publié sous la cote S/2020/562, est le suivant :

La République fédérale d'Allemagne vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Juergen **Schulz**

Annexe VIII

Lettre datée du 21 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me réfère à la lettre datée du 19 juin 2020, du Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, Président du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (S/2020/562).

J'indique par la présente que l'Indonésie vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Indonésie auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Dian Triansyan **Djani**

Annexe IX**Lettre datée du 22 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'écris en référence à la lettre datée du 19 juin 2020 du Président du Conseil de sécurité, dans laquelle il appelle les membres du Conseil à indiquer leur vote sur le projet de résolution portant la cote S/2020/562, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie ».

Conformément à la procédure provisoire d'adoption des résolutions arrêtée en raison des restrictions découlant de la pandémie de maladie à coronavirus, j'ai l'honneur d'indiquer que la République du Niger vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Niger auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Abdou **Abarry**

Annexe X

Lettre datée du 22 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 19 juin 2020, annonçant l'ouverture de la procédure de vote sur le projet de résolution portant sur la question « La situation en Somalie » (S/2020/562).

Conformément à la procédure d'adoption des résolutions du Conseil de sécurité en vigueur durant la période de restriction des déplacements à New York en raison de la pandémie de maladie à coronavirus, décrite dans la lettre du Président du Conseil de sécurité, datée du 27 mars 2020 (S/2020/253), j'ai l'honneur de vous informer que la Fédération de Russie vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Vassily **Nebenzia**

Annexe XI**Lettre datée du 22 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer au projet de résolution S/2020/562, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, pour la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie.

À cet égard, je vous informe que Saint-Vincent-et-les Grenadines vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Inga Rhonda **King**

Annexe XII

Lettre datée du 19 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me réfère à votre lettre datée du 19 juin 2020, concernant le projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, publié sous la coteS/2020/562.

La délégation de la République sud-africaine vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Afrique du Sud
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**

Annexe XIII**Lettre datée du 19 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence à la lettre datée du 19 juin 2020, du Représentant permanent de la France, Président du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution S/2020/562, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie », portant sur la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, je vous informe que la Tunisie vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Tunisie auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Kais **Kabtani**

Annexe XIV

Lettre datée du 22 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

En référence à la lettre datée du 19 juin 2020, du Président du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni vote pour le projet de résolution (S/2020/562) relatif à la question « La situation en Somalie » .

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jonathan **Allen**

Annexe XV**Lettre datée du 22 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ce qui concerne le projet de résolution S/2020/500, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie », les États-Unis d'Amérique votent pour.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente des États-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Kelly **Craft**

Annexe XVI

Lettre datée du 22 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

En référence à la lettre datée du 19 juin 2020, du Président du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution S/2020/562, déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au titre de la question « La situation en Somalie », je vous informe par la présente que le Viet Nam a décidé de voter pour ledit projet de résolution.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Dang Dinh Quy**
